

<https://www.aefinfo.fr/depeche/710212>

Erwin Canard

8 min read

Choc des savoirs : les conséquences pour les Segpa font controverse

Le Snes-FSU alerte sur la perte de la 26e heure d'enseignement en 6e pour les Segpa sans que, pour eux, elle ne soit compensée par une organisation en groupe en français et en maths. Auditionnée au Sénat le 3 avril 2024, Nicole Belloubet explique que "deux heures supplémentaires seront données aux élèves de Segpa, qui auront donc 27 heures par semaine". Le ministère de l'Éducation nationale précise que ce sont les élèves en difficulté qui seront concernés, comme ce sera le cas en section générale. La ministre a aussi été interrogée sur le budget, le pacte, le SNU et les adjoints-gestionnaires.



Nicole Belloubet, au Sénat, le 3 avril 2024. Capture d'écran, Sénat

Auditionnée par la commission éducation du Sénat le 3 avril 2024, la ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, a été interrogée sur les conséquences, pour les

sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), de la mise en place des groupes au collège.

Dès la rentrée prochaine, des groupes seront constitués en français et en mathématiques en 6e et en 5e, puis également, à partir de la rentrée suivante, en 4e et 3e ([lire sur AEF info](#)).

Pour "financer" cette mesure et notamment trouver les ressources en professeurs suffisantes, le ministère supprime la "26e heure" d'enseignement au collège, qui était une heure de soutien ou d'approfondissement dans les matières fondamentales. Les élèves de 6e n'auront donc plus que 25 heures de cours par semaine, dont une partie en groupe (en français et en maths).

"les Segpa financent les groupes de leurs camarades" (Snes)

Or, contrairement à [celui](#) qui organise les enseignements des élèves de section classique, l'[arrêté](#) qui organise les enseignements des Segpa à la suite des mesures du "choc des savoirs" ne fait pas mention de groupes en français et en collège.

Ce qui fait dire au ~~Snes-FSU~~, dans un communiqué du 2 avril, que "les élèves de Segpa financent les groupes de niveau de leurs camarades en français et mathématiques, sans que rien ne leur soit donné de plus ! On retire donc bien du temps d'enseignement aux élèves les plus en difficulté pour financer le 'choc des savoirs'".

Néanmoins, la note de service qui précise l'organisation des groupes en français et en maths indique que "les élèves des classes de Segpa peuvent y être associés si les équipes pédagogiques le souhaitent". Pour le Snes, "le fait que les textes officiels se percutent montre les contradictions de la réforme et surtout le manque d'intérêt porté en général à l'école inclusive. Le ministère souhaite trier les élèves mais ne pas se faire taxer de regrouper les élèves relevant de l'inclusion entre eux. La note de service indique donc qu'ils doivent être répartis entre tous les regroupements, ce qui ne correspondrait certainement pas aux besoins de la majorité d'entre eux".

Des heures de soutien pour les Segpa, mais comme les autres

Au Sénat, Nicole Belloubet a contredit cette version. La ministre affirme que, certes, la 26e heure "est reprise [aux Segpa], mais deux heures supplémentaires seront données

aux élèves de Segpa, qui auront donc 27 heures par semaine".

Contacté par AEF info, le ministère de l'Éducation nationale précise les propos de la ministre : "Nous avons introduit, pour la première fois, la possibilité de donner deux heures de soutien en plus pour les élèves les plus en difficulté, notamment avec le concours des professeurs des écoles, dans le cadre du pacte. Les élèves de Segpa en font évidemment partie. Ils pourront donc recevoir jusqu'à 27 heures de cours par semaine, comme d'autres élèves en difficulté, contre 26 actuellement" ([lire sur AEF info](#)).

En résumé, les élèves de Segpa perdent bien une heure d'enseignement par semaine en 6e, comme les autres, mais, au contraire de ces derniers, ne bénéficieront des heures en groupe que si les équipes pédagogiques "le souhaitent". En outre, les élèves de Segpa en difficulté pourront bénéficier, comme ceux de section générale en difficulté, de deux heures de soutien hebdomadaires. Il n'y a donc pas de dispositif spécifique destiné aux Segpa permettant de compenser la perte de la 26e heure.

"qui ne tente rien n'a rien"

Par ailleurs, Nicole Belloubet a rectifié, au Sénat, le nombre de postes nécessaires pour mettre en place de groupes au collège. Alors qu'elle avait annoncé 2 830 postes à l'Assemblée nationale la semaine dernière ([lire sur AEF info](#)), la ministre a reconnu "s'être trompée" et est revenue au chiffre initial, de 2 330 ETP.

Elle affirme aussi que comme les "concours de recrutement ne permettent pas de satisfaire à l'ensemble de nos besoins, nous demandons aux académies de recruter des contractuels, notamment en français et en maths et ce dès juin pour pouvoir les former". Le plan de préparation RH de la rentrée 2024 insiste en effet sur le recrutement de contractuels.

Ce même plan, a révélé AEF info, invite également les académies à recruter des professeurs des écoles en détachement et des professeurs de français et de maths retraités pour pouvoir mettre en place les groupes au collège ([lire sur AEF info](#)).

Questionnée sur cette mesure, Nicole Belloubet a expliqué que les syndicats l'ont alertée sur le fait qu'elle sera inefficace. "Peut-être mais, après tout, qui ne tente rien n'a rien", a justifié la ministre.

Budget, Pacte, SNU, adjoints-gestionnaires : les autres sujets de l'audition

Nicole Belloubet a été interrogée sur plusieurs autres sujets par les sénateurs de la commission éducation. Tour d'horizon.

Budget. La ministre a été interpellée sur le fait que le budget 2024 de l'Éducation nationale est amputé de près de 700 M€ (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)) alors même que, souligne un élu, de nouvelles dépenses ont été prévues depuis l'annonce de cette coupe budgétaire, avec le recrutement d'~~AESH~~ pour permettre leur prise en charge par l'État lors de la pause méridienne ([lire sur AEF info](#)), la revalorisation des infirmières scolaires ([lire sur AEF info](#)) et la mise en œuvre des groupes au collège. "Nous devons faire des choix, mais il n'y aura pas de remise en question du schéma d'emplois : nous avons besoin de l'ensemble des ETP avec lesquels nous construisons nos priorités", assure la ministre. Et d'ajouter : "Il y a des endroits où nous devons assurer des réductions, et il n'est pas impossible que le service civique en soit l'objet".

Pacte. "Environ 30 % des enseignants ont pris une ou plusieurs briques de pacte et, parmi eux, 30 % font du RCD", indique Nicole Belloubet, qui assure qu'un bilan sera publié prochainement. La ministre affirme que "nous continuerons à mobiliser le pacte pour améliorer le remplacement de courte durée", alors qu'un sénateur observe que le rapporteur public a qualifié de "carence de l'État" le non-remplacement des enseignants absents ([lire sur AEF info](#)).

SNU. Le SNU est un "dispositif qui dans son objectif est une réussite pour les jeunes qui sont venus faire les séjours de cohésion" et qui "prend tout son sens dans le cadre d'un parcours d'engagement pour que nos jeunes soient à la fois des élèves et s'engagent au service de notre société", affirme Nicole Belloubet. Alors que, selon la ministre, "60 000 jeunes sont actuellement engagés dans le SNU", l'objectif est de "80 000 à la rentrée prochaine". "Nous sommes toujours dans la perspective de la généralisation, nous travaillons pour voir comment concrètement la réaliser. Le coût est évalué à 2 Md€ et nous regardons comment le diminuer, par exemple en réduisant le nombre de jours par séjour", explique-t-elle.

Adjoints-gestionnaires. Alors que l'autorité fonctionnelle des collectivités sur les adjoints-gestionnaires des EPL se met en place ([lire sur AEF info](#)), Nicole Belloubet a

été questionnée sur un éventuel transfert aux collectivités de ces personnels. "J'ai toujours été favorable au transfert des TOS, qui est un succès. Celui des médecins scolaires me semble prématuré, mais ma position n'est pas fermée ([lire sur AEF info](#)). Quant à celui des adjoints-gestionnaires, c'est une question délicate car il fait équipe avec le chef d'établissement. Regardons déjà les expérimentations qui se déroulent", explique-t-elle.

Generated with Reader Mode